



Le rapport IGAS paru le 10 septembre fait de justes constats mais ses conclusions sont extrêmement décevantes.

Aucune proposition au sujet de :

- l'évolution indispensable des décrets périnataux (datant de 1998), pourtant le nombre de postes dans les maternités ne permet pas la présence suffisante des sages-femmes auprès des femmes
- l'évolution du positionnement médical de la sage-femme dans le système de soin attestant de la reconnaissance du caractère autonome de notre profession.

Les annonces du ministre concernant les revalorisations salariales et l'évolution de la profession ont confirmé les craintes des 24 000 sages-femmes françaises, nous sommes loin du compte.

**Les sages-femmes sont une profession de premier recours essentielle : les services rendus à la population ne sont plus à démontrer, de même que leur investissement dans toutes les nouvelles missions qui leur sont confiées (contraception, dépistage des cancers gynécologiques, IVG) et ce y compris depuis le début de la pandémie.**

Ce manque de considération pour la profession, pour les femmes et les familles que nous prenons en charge n'a que trop duré.

La dégradation lente et inexorable de nos conditions de travail devient critique.

Malgré nos alertes répétées, nous ne pouvons plus accompagner nos patients avec sécurité et humanité : ce n'est plus tolérable !

**En conséquence, toutes les sages-femmes de France ont été appelées à un mouvement de grève et à une manifestation nationale le 7 octobre 2021.**

**De très fortes perturbations sont à attendre dans les maternités privées et publiques ainsi que dans les centres de PMI et de planification familiale.**

**Les sages-femmes libérales sont également appelées à se déclarer grévistes auprès de l'ARS. Leurs actes de gynécologie et d'obstétrique, dont les sorties anticipées de maternité, seront donc suspendus.**

Je vous remercie de faire remonter ces informations auprès du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

Paris 1/10/2021